



Province de Namur
Commune de Floreffe

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FLOREFFE

PARTIE III : DÉFINITION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT



Décembre 2014

Table des matières

1 SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE DES FORCES ET FAIBLESSES DE FLOREFFE ET DES ATTENTES DE LA POPULATION.	2
1.1 Contexte général.....	2
1.2 Milieu physique et naturel.....	2
1.3 Occupation de l'espace et cadre bâti.....	3
1.4 Cadre socio-démographique	3
1.5 Economie et emplois.....	4
1.6 Services et vie socio-culturelle	5
1.7 Mobilité et réseaux de communication.....	5
1.8 Tourisme	6
1.9 Développement durable	6
2 ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS	7
Tableau AFOM	8
3 LA STRATÉGIE COMMUNALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL	16
Tableau de la stratégie communale.....	17
4 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT	18
4.1 Créer les conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques, notamment en capitalisant sur les anciens sites d'activités.....	18
4.2 Promouvoir Floreffe, et notamment son Abbaye comme pôle touristique majeur de la province de Namur	19
4.3 Préserver le caractère semi-rural de la commune	20
4.4 Inscrire le territoire et le citoyen dans les enjeux du développement rural durable	21
4.5 Favoriser le dynamisme associatif, la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun.....	21

1 SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE DES FORCES ET FAIBLESSES DE FLOREFFE ET DES ATTENTES DE LA POPULATION.

1.1 Contexte général

La commune de Floreffe est issue du regroupement de quatre anciennes communes. Elle se compose de deux noyaux d'habitat (les centres de Floreffe et Franière) présentant un profil plus urbain et de quatre villages ou sections principaux (Floriffoux, Soye, Buzet et Sovimont). Quatre hameaux complètent le tissu bâti de l'entité (Lakisse, Jodion, Trémouroux et Deminche).

Inscrite dans la région urbaine de Namur par le SDER, Floreffe subit une pression urbanistique relativement forte qui ne l'empêche pas d'avoir conservé un caractère relativement rural.

Les atouts de la commune sont multiples : commune peu urbanisée au-delà de la vallée de la Sambre mais bénéficiant d'une concentration d'activités économiques, elle offre des paysages variés de qualité tout en disposant d'une bonne multifonctionnalité. La commune cultive ainsi sa double identité rurale/urbaine.

Le territoire communal est en outre marqué par son passé :

- Passé historique et culturel avec le site classé de l'Abbaye et les nombreux sites patrimoniaux qui ponctuent le territoire ;
- Passé industriel avec les sites des anciennes Glaceries, les vestiges du charbonnage, les anciennes carrières, les gares de Floreffe et Franière ;
- Passé au fil de la Sambre avec ses reconfigurations successives qui ont laissé plusieurs bras d'eau colonisés par la nature.

De nombreux vestiges de ce passé florissant subsistent encore sur le territoire de Floreffe et ont laissé place à des sites souvent complexes à préserver ou à reconverter : patrimoine classé de l'Abbaye, friches industrielles, carrières non sécurisées, gares en déclin, zones humides créées par les noues, etc.

Ces éléments du passé floreffois sont autant d'atouts présents à valoriser comme points d'ancrage du développement communal pour les générations futures.

1.2 Milieu physique et naturel

La commune de Floreffe dispose d'un environnement naturel de qualité avec de nombreux sites d'intérêt bénéficiant d'un statut de protection. Elle compte trois anciennes carrières dont le potentiel de développement de la nature est reconnu. On dénombre également sur le territoire communal une zone Natura 2000 et neuf Sites de Grand Intérêt Biologique, parmi lesquels une Zone Humide d'Intérêt Biologique (la noue de Floriffoux).

Malgré ces atouts, il manque d'outils de sensibilisation des habitants à la qualité et à la vulnérabilité de leur cadre de vie en vue d'une meilleure préservation de l'environnement et le respect de celui-ci. Ainsi la gestion différenciée des anciennes noues est perçue comme un manque d'entretien.

La population est consciente de la qualité des paysages de l'entité qui regroupe trois grands ensembles paysagers présentant des atouts et profils différents : le plateau brabançon au Nord, offrant de larges plaines agricoles au relief peu marqué ; les premiers contreforts du plateau condruzien au Sud avec un relief plus marqué occupé par de larges zones boisées ; la plaine alluviale de la Sambre ponctuée d'un certain nombre d'anciens bras de la Sambre mais également émaillée de plusieurs zones industrielles.

Les bois occupent soit des zones à forte déclivité, soit la rive concave de la Sambre comme le bois de Roly, soit des zones au sol peu apte, comme le bois de Soye ou le bois du Duc. Ils totalisent environ 29% du territoire communal.

L'amélioration de la qualité des eaux est toutefois un enjeu important pour la commune, notamment en terme de sensibilisation de la population. Les nombreux travaux visant à compléter le réseau d'égouttage, notamment en bordure de Sambre, et à doter la commune de stations d'épuration performantes, tendent à améliorer la situation. A signaler toutefois que 13,5% des habitants de la commune sont en assainissement individuel, ce qui constitue un risque accru de pollution des eaux.

Sensible aux questions environnementales, la commune a, en outre, adhéré à différents programmes de conservation de la nature et ce, depuis de nombreuses années (combles/clochers, fauchage tardif, certification forestière PEFC, plan Maya, batraciens). En s'appuyant sur le Groupe Nature mis en place par le conseiller en environnement en 2006, la commune de Floreffe a décidé de se lancer, en 2013, dans l'élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature qui devrait être approuvé en 2015. Le diagnostic du réseau écologique a été réalisé en 2014, et les fiches projets sont en cours de rédaction avec les futures partenaires du PCDN.

1.3 Occupation de l'espace et cadre bâti

80% du territoire n'est pas artificialisé, ce qui fait de Floreffe une commune essentiellement rurale. La gestion forestière et l'agriculture jouent donc un rôle particulièrement important dans la dynamique territoriale.

Les caractéristiques traditionnelles du bâti et de l'espace-rue se retrouvent bien représentées dans les noyaux des villages ruraux de la commune. L'implantation traditionnelle du bâti en relation étroite avec les contraintes de terrain favorise l'harmonie et l'homogénéité de la silhouette des villages de la commune dans le paysage. Cette qualité du bâti est soulignée par la population qui craint, cependant, que les nombreuses extensions d'habitat, souvent peu intégrées dans le contexte bâti traditionnel, ne présentent un risque de dégradation de la qualité du bâti rural.

En terme de d'aménagement du territoire, le Collège communal a opté pour une densification raisonnée des noyaux centraux afin d'éviter, en milieu rural, la réalisation d'appartements peu intégrés tant d'un point de vue urbanistique que social. Dans cette optique, le Collège communal s'est dotée d'une charte urbanistique destinée à orienter les études, le plus en amont possible des « projets de logements multiples sur l'entité de Floreffe ».

La Commune a aussi exprimé le fait que le SSC n'était pas l'outil idéal pour elle mais qu'elle est ouverte à se doter d'un autre outil urbanistique mieux adapté au territoire et plus flexible. En outre, les services communaux traitant de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme sont bien structurés et disposent d'un personnel compétent pour suivre ces matières (service d'urbanisme performant, architecte communale, CATU).

La population apprécie la présence de l'Abbaye comme élément phare du patrimoine de Floreffe ainsi que la richesse et la qualité du patrimoine monumental et du petit patrimoine sur la commune. Une partie du centre de Floreffe est inscrite en zone protégée en matière d'urbanisme et soumis à un Règlement général sur les bâtisses (RGBZPU) ce qui permet d'améliorer la qualité du bâti du centre. La population estime que ce patrimoine est globalement bien entretenu mais regrette le manque de mise en valeur de celui-ci qui est peu connu des habitants et relativement éparpillés sur la commune.

Les bâtiments des gares de Floreffe et de Franière présentent une architecture intéressante, typique de l'architecture ferroviaire de la fin du 19^{ème} siècle. Ceux-ci sont malheureusement pratiquement à l'abandon et les espaces publics associés peu aménagés ne mettent pas ces bâtiments en valeur, ce que regrette la population. Ces bâtiments sont actuellement la propriété d'Infrabel qui semble s'en désintéresser. La commune dispose dès lors de peu de moyen d'action sur ces bâtiments.

De nombreux espaces publics sont présents au cœur des villages ce qui constitue une opportunité pour la convivialité de ceux-ci (rassemblements festifs et autres manifestations). Toutefois, peu d'espaces publics sont réellement aménagés et mis en valeur ; ils sont jugés globalement peu conviviaux par les habitants.

1.4 Cadre socio-démographique

La commune de Floreffe comptait 7.859 habitants au 1er janvier 2013. Floreffe se situe dans la moyenne des communes de l'arrondissement avec un taux de croissance d'environ 9% sur 10 ans, avec une prévision de 1000 habitants supplémentaires d'ici 2030.

On observe une importante proportion d'enfants de moins de 14 ans. On remarque par ailleurs un déficit important par rapport à l'arrondissement de Namur pour la classe d'âge des 20-30 ans, ce qui indique que peu de jeunes ménages vivent ou s'installent à Floreffe.

Le nombre de **logements** au sein de la commune de Floreffe a connu une augmentation de 11,9 % en 10 ans, révélant une diminution de la taille des ménages. Cette augmentation continue du nombre de logements s'explique par la croissance démographique enregistrée dans la commune et par la multiplication des ménages.

Le **parc immobilier** de Floreffe est relativement jeune et en bon état. Le prix de l'immobilier est en forte augmentation compte tenu de l'attractivité de la commune (accessibilité, qualité du cadre de vie) ce qui constitue un problème d'accès au logement pour les jeunes ménages. La très faible proportion de logements sociaux sur l'ensemble du parc immobilier est soulignée par la population qui regrette également le manque de logements intergénérationnels. Le parc immobilier est, en outre, relativement inadapté aux tendances démographiques (baisse de la taille des ménages, vieillissement de la population), ce qui constitue un enjeu pour les années à venir.

Comme dans la plupart des communes rurales et périurbaines, les habitations isolées et semi isolées sont largement dominantes. Ainsi, la part des appartements et des 2 façades sur le total est de seulement 20%. La localisation des différentes formes d'habitat montre également l'évolution du territoire puisque la majorité des 4 façades est située dans les espaces périphériques, alors que l'habitat groupé est situé dans la vallée, concentré dans le centre de Floreffe. La tendance à la division des immeubles est cependant une réalité dans les centres urbanisés de Franière et particulièrement Floreffe.

1.5 Economie et emplois

Les **facteurs économiques** de la commune sont relativement bons. Le revenu moyen par déclaration est nettement supérieur à celui de la Région Wallonne, de la province et de l'arrondissement de Namur. Il est dû notamment à l'apport constant de nouvelles populations actives qui viennent résider à Floreffe (navetteur). Le faible taux de chômage et le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion sont relativement stables, avec une légère tendance à la baisse. Le taux d'activité est également significativement supérieur à la moyenne régionale.

La présence de grandes **zones d'activité économique**, majoritairement situées dans la vallée de la Sambre, est un atout majeur pour la commune. Elles constituent un tissu d'entreprises riche et varié qui sont pourvoyeuses d'emplois dans la commune. Pratiquement saturées, ces zones ne présentent malheureusement plus de réserves foncières, ce qui est un problème à court terme. Signalons que la ZACC de Trémouroux (24 ha) avait fait l'objet d'un projet de zone d'activité économique vu sa bonne localisation par rapport au réseau routier. Toutefois, ce projet a été abandonné à l'unanimité par le Collège compte tenu de son impact paysager.

Bien que la population soit consciente de l'atout que représentent ces zones d'activité, elle souligne l'existence de nuisances environnementales causées par certaines entreprises et le manque de valorisation de sites économiques désaffectés (anciennes carrières, sites pollués, ...). Dans ce contexte économique, l'artisanat local bénéficie d'une faible visibilité, les artisans sont peu connus des habitants.

L'emploi dans la commune est diversifié, de nombreuses entreprises y sont recensées et en croissance constante depuis de nombreuses années. Pourtant l'emploi semble en inadéquation avec la formation des travailleurs y habitant. En effet, la plus grande part de la population active de Floreffe travaille hors de sa commune. La population souligne, à ce titre, le manque de relais entre les employeurs présents sur la commune et les employés potentiels sur la commune, ainsi que le manque d'échange entre les diverses entreprises.

Le centre de Floreffe présente un **tissu commercial** de petites et moyennes dimensions et de services à caractère urbain, qui s'étend jusque dans le tissu urbanisé de Franière. Ces commerces sont, cependant, peu mis en valeur dans le centre de Floreffe (peu conviviaux, manque de parking, insécurité des usagers plus faibles, ...). La population déplore la disparition des commerces de proximité et des cafés dans les villages et souligne également l'inexistence d'association de commerçants.

Le **secteur agricole** occupe une place centrale dans l'utilisation du sol et dans le paysage sur le territoire de Floreffe, ce qui est perçu comme un élément positif qui marque le caractère rural de la commune. Pourtant, depuis 1980, le nombre d'exploitations n'a cessé de décroître à un rythme relativement élevé. L'élevage disparaît au profit des grandes cultures. Le nombre d'emplois générés par l'activité est en forte baisse. Les difficultés rencontrées par les agriculteurs les obligent à trouver de nouvelles formes de diversification, pas toujours faciles à concrétiser vu l'activité principale. Quelques produits du terroir sont disponibles (beurre, œufs, volaille, fraises) mais sont globalement peu visibles et peu connus de la population, qui cible notamment le manque de vente directe au sein des exploitations.

Le **secteur du tourisme** à Floreffe ne constitue actuellement qu'un moteur économique réduit pour la commune. Malgré le potentiel du patrimoine bâti et naturel de la commune, le secteur souffre principalement d'un manque de mise en valeur de ses atouts touristiques.

1.6 Services et vie socio-culturelle

Floreffe constitue un **pôle de services** privés et publics pour les habitants de la commune.

La commune dispose d'un enseignement communal et libre de qualité, comptant plusieurs implantations dans les différents villages de l'entité et proposant des méthodes d'enseignement diversifiées. De nombreux liens entre les habitants sont créés au départ des écoles.

Il existe une crèche communale de 24 places temps plein et un service d'accueillantes à domicile centralisé et encadré par le CPAS, mais ces services ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes.

Les activités pour les enfants et les jeunes sont nombreuses et structurées par la Commission communale de l'accueil temps libre. Des mouvements de jeunesse sont actifs à Floreffe et à Franière (Scout et Patro).

Le CPAS est très actif et propose des services diversifiés. La Maison Croix-Rouge est également très dynamique et constitue un complément indispensable d'aide sociale. Des synergies existent entre ces deux services mais mériteraient d'être renforcées.

La population estime que le personnel de l'administration communale est accueillant et accessible. La communication de la Commune vers la population est jugée bonne. Il y a, en outre, de nombreux conseils consultatifs qui fonctionnent bien et beaucoup d'initiatives participatives sont prises par la Commune.

La **vie socio-culturelle** de la commune de Floreffe est intense et le tissu associatif est bien développé. L'entité compte un nombre important d'associations, de comités de quartiers actifs et d'événements fédérateurs qui contribuent à la convivialité et au raffermissement des liens sociaux.

Différentes activités, stages et ateliers sont organisés pour et/ou avec les jeunes (surtout les enfants). Il manque cependant de lieux de rassemblements et d'activités pour les adolescents. Des d'activités sont organisées par/pour les aînés, grâce entre autre, au conseil consultatif communal des aînés. La population estime toutefois qu'il manque de maisons d'accueil et de maisons adaptées aux aînés dans les centres de village, ainsi que de services à domicile. Précisons que le Plan de cohésion social met l'accent sur les services aux aînés ainsi que sur le développement des liens intergénérationnels.

La Commune reconnaît plus de 70 associations qu'elle soutient par le prêt de locaux et de matériel, l'aide logistique (ouvriers communaux) lors de certaines manifestations. Une série d'infrastructures sont mises à disposition des associations (salles de fêtes, salles de village), mais l'offre est insuffisante pour répondre aux besoins (locaux pouvant accueillir des associations et lieu pouvant accueillir de grands événements). Il est en outre, estimé qu'il y a un manque de coordination et de communication dans la gestion des salles de village.

Le Centre culturel est très actif et propose des activités variées et de qualité, accessibles à tous. Il organise des ateliers créatifs, des expositions et autres activités pour des publics de tout âge. Il aide également les associations membre du conseil culturel dans la mesure de ses moyens.

La commune de Floreffe dispose d'un réseau de lecture publique répartie en deux sièges et d'une ludothèque.

La commune dispose de 4 asbl monocommunes : l'Office du tourisme, le Centre culturel, le Centre sportif et la Crèche communale. Ces asbl sont subsidiées par la Commune et ont notamment comme mission de soutenir les associations reconnues.

Il y a une bonne dynamique sportive, avec de nombreux clubs, dans des activités relativement variées. Le centre sportif est très actif. La présence du Landoir et des anciennes noues de Sambre offrent également la possibilité de pratiquer la pêche.

1.7 Mobilité et réseaux de communication

L'entité dispose d'une excellente desserte routière, grâce à la présence de la N90, axe régional majeur qui permet l'accès à Namur et Charleroi, mais également de la N958 qui permet de rejoindre la E42 via l'échangeur de Rhisnes (Namur – Ouest).

Ces nationales coupent, cependant, les villages en deux et sont dangereuses à traverser. Un des enjeux majeurs de circulation porte sur la N90 qui génère des nuisances multiples : difficulté de traversée pour les piétons et cyclistes, bruit, manque de sécurité des manœuvres automobiles, notamment au niveau du carrefour à feux.

La présence des 2 gares SNCB, à Franière et à Floreffe, permettant d'atteindre Charleroi et Namur est un atout indéniable pour la commune et une facilité pour sa population. La population regrette, néanmoins, que les bâtiments des gares soient sous-utilisés et ne soient pas équipés en commerces ni distributeur de ticket ou autres services.

Le centre de Floreffe dispose d'une très bonne desserte TEC, avec une ligne qui passe dans le centre, et des lignes express ou régionales sur la N90. Cette offre TEC est malheureusement essentiellement orientée vers Namur ce qui limite les déplacements inter-villages et inter-communes, et aucune ligne ne permet de traverser la Sambre.

L'existence d'un bus pour rejoindre le marché du jeudi est saluée de la population. La commune a mis en place une navette de type Proxibus, qui effectue 3 boucles dans la commune le jeudi, jour de marché.

Certaines caractéristiques de la commune sont favorables au développement du vélo (vallées plates, zones vallonnées non contraignantes et distance entre villages). La commune de Floreffe est, en outre, traversée par le RAVeL le long de la Sambre et dispose d'un réseau de sentiers balisés bien développés mais globalement peu connus et manque de liaisons et d'entretien.

1.8 Tourisme

Située en bordure de Sambre, la commune de Floreffe présente une certaine attractivité touristique, tant par les sites naturels qu'elle comprend que par son patrimoine.

La promotion et l'animation touristique du territoire est assuré par l'office du tourisme de Floreffe. Historiquement l'office du tourisme était membre de la Maison du tourisme du Pays de Namur. Depuis 2014, il s'est affilié à la Maison du tourisme Sambre-Orneau afin de marquer son ancrage sambrien. Le dynamisme de l'office du tourisme est salué par la population.

Les principaux atouts touristiques de Floreffe sont l'Abbaye, les Grottes et le Château des Grottes, ainsi que le Centre historique interpolice. La population regrette cependant que l'Abbaye soit peu mise en valeur, malgré son intérêt majeur pour la commune en tant que porte d'entrée touristique. La Sambre constitue également un attrait indéniable pour la commune mais souffre, à tort, d'un problème d'image, vue comme industrielle et sale. Or les rives de la Sambre, de Mornimont vers Floreffe, vers l'Abbaye, sont absolument magnifiques.

Un grand réseau de promenades balisées est aussi présent sur le territoire communal. De nombreuses manifestations folkloriques ainsi que de grands événements, tels que la brocante annuelle de la Pentecôte et le festival Esperanzah !, attirent de nombreux visiteurs à Floreffe.

Malgré le travail de l'Office du tourisme, l'offre touristique manque de diversité et d'outils de promotion et de communication. La population a le sentiment qu'il existe relativement peu de partenariat entre les acteurs de terrain de promotion du tourisme. En outre, la notoriété écrasante de l'Abbaye vis-à-vis d'autres sites et la dispersion relative de ceux-ci ne permet pas d'avoir une bonne visibilité de l'offre touristique disponible.

En matière de lieux d'hébergements à offrir aux touristes, la population souligne une offre relativement faible ainsi que le fait qu'aucun hôtel ne soit présent sur le territoire.

Les projets touristiques liés à la récente halte fluviale et à la plate-forme pour motor-home, au pied de l'Abbaye, sont des atouts supplémentaires pour la commune. Ils permettront de mettre en valeur ce patrimoine naturel et d'apporter une plus-value économique dans la cité. Le projet de réaménagement du centre de Floreffe contribuera également à l'image d'accueil de l'entité pour les touristes et renforcera le lien touristique Sambre - Abbaye.

1.9 Développement durable

Le Conseil communal a adopté en 2011 une charte d'engagement pour élaborer conjointement à son PCDR un Agenda 21 Local et veiller à introduire le développement durable dans les actions et le fonctionnement de la commune.

La commune de Floreffe est très active dans les domaines qui touchent au développement durable. Les actions sont nombreuses et portent sur des domaines variés. La commune a d'ailleurs passé le stade de l'engagement et de l'action ponctuelle, en systématisant toute une série de pratiques qui touchent à la gestion communale.

La commune est ainsi engagée dans plusieurs actions en faveur de la lutte contre le changement climatique telle la charte « Communes Energ'éthiques ». Elle dispose d'un conseiller en énergie, a été reconnue comme commune PALME.

Au niveau des bâtiments publics, la commune veille à la maîtrise des consommations énergétiques : mesures simples comme des compteurs et thermostats et sensibilisation, efficacité des équipements tels que l'éclairage des locaux et les systèmes de chauffage, panneaux photovoltaïques et solaire-thermique sur plusieurs bâtiments publics, client d'un fournisseur d'électricité verte. Elle a, en outre, été lauréate en 2009 du concours « Communes Clim'actives » pour la rénovation de la crèche de Floreffe.

Des actions sont également menées pour la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et des milieux naturels. Dans ce cadre, la commune dispose d'un conseiller en environnement qui anime le Groupe Nature mis en place depuis 2006. Sous cette impulsion, la commune a adhéré à différents programmes de conservation de la nature (Convention combles et clochers, convention bords de route – Fauchage tardif, certification forestière PEFC, plan Maya, actions de sauvetage des batraciens, code de bonne conduite Alterias - plantes invasives) et a décidé de se lancer, en 2013, dans l'élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

2 ELEMENTS DETERMINANTS

Les **éléments déterminants** sont le résultat d'un travail croisé entre les éléments issus de la Partie I : Diagnostic socio-économique et ceux relevés lors des consultations villageoises, rencontres avec les personnes-ressources, les conseils consultatifs, etc. Ils ont également été alimentés lors des réunions de la CLDR et des groupes de travail.

Ils ont été formulés sur base de tableaux Atouts-Faiblesses/Opportunités-Menaces, répartis selon les différentes thématiques.

Tableau AFOM

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Economie	<ul style="list-style-type: none"> - La commune jouit d'une bonne localisation géographique sur les axes de développement : les N90 et N928 vers E42, la ligne ferroviaire 130 Namur-Charleroi avec 2 gares, la Sambre - Le revenu moyen, le taux d'activité et d'emploi à Floreffe sont des facteurs nettement supérieurs à ceux de référence, le taux de chômage étant relativement bas - Apport constant de nouvelles populations actives (navetteur). - Nombreux indépendants, vu les nombreuses professions libérales et de la forte hausse d'indépendants dans le secteur de l'industrie et du commerce. Il existe donc une volonté et une capacité d'entreprendre à Floreffe - La présence des zones d'activité est un atout majeur pour l'emploi à Floreffe et le tissu de PME/PMI est riche et varié - Il existe une demande en matière d'implantation de petites entreprises de portée locale recherchant des petits halls et entrepôts avec bureaux - Nombreux acteurs économiques, regroupés dans les parcs d'activité gérés par le Bep - Présence du bâtiment « Formation » du Forem sur le territoire de la commune - Plusieurs anciens sites industriels désaffectés, témoin d'un passé florissant - Floreffe comprend un tissu de commerces et services à caractère urbain qui s'étend jusque dans le tissu urbanisé de Franière - Marché du jeudi très prisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Tranche d'âge 20-24 ans qui compte le plus de demandeurs d'emplois inoccupés. La part des demandeurs d'emplois de plus de 50 ans est en forte progression - Nuisances environnementales (sonore, trafic, visuel) causées par certaines entreprises - Echanges et liens entre les diverses entreprises limités, pas de club d'entreprises - Pratiquement saturées, ces zones ne présentent plus de réserves foncières. - Manque d'infrastructures économiques d'accueil adaptées sur le territoire communal (atelier rural, hall relais, zone d'activité saturée) - Manque de relais entre les employeurs présents sur la commune et les employés potentiels - Malgré les pôles d'emplois à Floreffe, inadéquation entre les emplois proposés et ceux recherchés par les habitants - Manque de valorisation de sites économiques désaffectés (carrières, glacières, sites pollués,...) - Des commerces peu mis en valeur dans le centre de Floreffe (peu convivial, manque de parking, insécurité des usagers plus faibles, ...) - Il n'existe pas d'association de commerçants. - Disparition des commerces de proximité et des cafés dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> - L'existence du Plan Marshall et des moyens qui y sont alloués - La présence des zones industrielles est une opportunité pour l'emploi - Opportunité de collaboration avec le BEP en vue du développement de la ZAE et des entreprises communales - Opportunité de création d'un club d'entreprises - Réserves de superficies pour activités économiques, en lien avec la SPAQUE 	<ul style="list-style-type: none"> - Saturation des axes routiers - Risques que des investisseurs potentiels ou entreprises locales en développement, s'implantent dans les communes voisines faute d'espaces adaptés à l'activité économique - Mauvaise connaissance des emplois disponibles sur la commune - Difficulté de réaffectation des anciens sites industriels, notamment pollués

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de l'agriculture est toujours marquée dans les villages, perçu comme un élément positif, marquant le caractère rural de la commune - Rôle important de la gestion forestière et l'agriculture dans la dynamique territoriale et paysagère - Quelques produits du terroir disponibles : beurre, œufs, volaille, fraises - La coopérative PAYSANS-ARTISANS regroupe une trentaine de producteurs de 7 communes dont 4 de Floreffe 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'exploitations agricoles diminue au profit d'exploitations de plus grandes importances. L'élevage disparaît au profit des grandes cultures. - La relation entre agriculture et urbanisation des zones bâties est parfois conflictuelle. On constate une opposition des modes de vie - Produits locaux peu visibles et peu connus. Peu de vente directe au sein des exploitations - Artisans peu connus des habitants, faible visibilité de l'artisanat - Peu de diversification des agriculteurs à l'heure actuelle, compte tenu des difficultés pratiques rencontrées 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté affirmée des consommateurs de retourner vers les producteurs locaux - La coopérative PAYSANS-ARTISANS favorise les producteurs locaux et un des quatre points de "R'Aliment" est basé à Floreffe, au Cellier du Moulin-Brasserie - Possibilité de reconversion (agrotourisme etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le contexte global peu favorable à l'agriculture
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur touristique représente un petit moteur économique pour la commune. - Deux structures d'encadrement et de promotion du tourisme à Floreffe : l'Office du tourisme et la Maison du tourisme du Pays de Sambre-Orneau. L'office du tourisme est très dynamique. - Attrait touristique de la commune lié à la Sambre, à l'Abbaye et à son patrimoine naturel et bâti de qualité, atouts cependant peu valorisés. - Les principaux atouts touristiques de Floreffe sont l'Abbaye, les Grottes et le Château des Grottes, ainsi que le Centre historique interpolice - Floreffe est lieu d'évènements et de manifestations de portée nationale : brocante de la Pentecôte et festival Esperanzah ! 	<ul style="list-style-type: none"> - Le centre de Floreffe est peu accueillant pour les touristes et serait à repenser comme lien touristique entre la Sambre et l'Abbaye. - Manque de coordination des différents acteurs touristiques locaux même si quelques initiatives existent. - Information et promotion du tourisme jugée insuffisante par la population et les acteurs touristiques. - La notoriété écrasante de l'Abbaye vis-à-vis des autres sites et la dispersion relative de ceux-ci ne permet pas d'avoir une bonne visibilité de l'offre touristique disponible. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les retombées économiques du secteur touristique ne sont pas négligeables. - Continuer à positionner la commune comme destination touristique et de professionnaliser les acteurs qui y sont directement ou indirectement liés. - Profiter de la présence de l'Abbaye comme élément phare structurant l'offre touristique de la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Charge financière d'entretien de l'Abbaye pour la commune - La concurrence entre les territoires en terme de tourisme risque d'éloigner les touristes de Floreffe vers d'autres destinations - Situation complexe des acteurs de gestion de l'Abbaye comme frein à tout projet

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses promenades balisées, 150 km de promenades (à pied ou vtt), dont 2 GR et le RAVeL 1, disponibles en cartes papiers et téléchargeable pour smartphone et GPS. - Quelques produits du terroir disponibles : beurre, œufs, volaille, fraises - Mise en valeur de la Sambre par les projets touristiques liés à la halte fluviale et plateforme motor-home au pied de l'Abbaye - L'opération « Sambre en fête » en juin 2014 a permis de valoriser d'avantage l'attrait touristique de la Sambre - Depuis 2013, péniche Carpe Diem à louer à l'OT pour événements professionnels ou privés, - Quelques chambres d'hôtes, 2-3 resto dont un gastronomique 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'outils et d'actions de sensibilisation des habitants et des touristes à la beauté de leur cadre de vie et à la préservation de l'environnement. - Bien qu'atout majeur de la commune et porte d'entrée touristique, l'Abbaye est insuffisamment mise en valeur. - Le réseau des chemins et sentiers est parfois peu connu et peu valorisé (entretien, signalétique). - Zones industrielles et problèmes de dépôts sauvages en bordure de Sambre - Offre très faible en matière de lieux d'hébergements et aucun hôtel sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de réels produits locaux / phares d'appel pour attirer les touristes - Le tourisme fluvial et le lien avec le Ravel comme atout touristique et autre manière de favoriser la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - La Sambre souffre, à tort, d'un problème d'image, vue comme industrielle et sale - Le manque d'hébergement est une menace au tourisme de plus d'une journée, notamment l'Horeca
Patrimoine bâti et culturel	<ul style="list-style-type: none"> - La présence de l'Abbaye de Floreffe, site et monuments classés au patrimoine, constitue l'élément phare de la commune. - Patrimoine immobilier de Floreffe important et varié : monuments religieux, édifices plus ruraux caractéristiques de la vie dans les campagnes, gares présentant une architecture ferroviaire intéressante - Beaux ensembles bâtis dans les villages, présentant des caractéristiques du bâti traditionnel - Petit patrimoine populaire riche et de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - La situation complexe des différents acteurs autour de l'Abbaye comme frein à la mise en place de projets coordonnés et aux nécessaires travaux de restauration et d'entretien. - Le chemin du bois du Nangot n'est plus accessible pour des raisons de sécurité suite à la détérioration du porche et de la maison des pêcheurs (bâtiment classé patrimoine exceptionnel). - Le patrimoine monumental n'est pas assez mis en valeur, est méconnu des habitants et relativement éparpillé sur la commune - Gares dégradées et mal entretenues, bâtiments de gares à l'abandon. - Gares propriétés d'Infrabel qui semble s'en désintéresser 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de liaison « Sambre – Abbaye » en réflexion : réouverture possible du « sentier du bois du Nangot » - Variété du patrimoine bâti : rural, religieux mais aussi industriel et ferroviaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Urgence d'agir pour la rénovation du site avant que ça devienne irrémédiable - Désintérêt et pour le site désengagement du propriétaire - Risque d'abandon total des gares et qu'elles deviennent des friches

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Patrimoine bâti et culturel	<ul style="list-style-type: none"> - Centre de Floreffe soumis à un Règlement général sur les bâtisses en zone protégée en matière d'urbanisme (RGBZPU) ce qui permet d'améliorer la qualité du bâti du centre. - Réflexion concernant le réaménagement du centre de Floreffe lancé en 2014 	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces publics des cœurs de villages généralement peu aménagés et manque de convivialité, ne jouent pas assez un rôle de lieu de rassemblement hors des manifestations ponctuelles, notamment pour les enfants - Le petit patrimoine n'est pas assez mis en valeur, est méconnu des habitants et relativement éparpillé sur la commune - Centre à réaménager et à rendre plus attrayant 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'espaces publics en vue de créer des lieux de convivialité - Projet de réaménagement du centre de Floreffe en vue de redonner une image positive et attrayante à l'entité 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte d'esprit de village par manque d'espace publics favorisant les relations - Risque d'une dégradation et d'une perte de connaissance du (petit) patrimoine local
Aménagement du territoire et urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - Les villages ont su conserver leur caractère traditionnel rural, notamment dans les noyaux centraux - Réserves foncières importantes en zone d'habitat et dans les ZACC, si celles-ci prennent une destination urbanisable - Centre de Floreffe protégé par un RGBZPU - Le Collège communal a opté pour une densification raisonnée des noyaux centraux - Charte urbanistique encadrant la division des immeubles de Floreffe en plusieurs logements - Eoliennes relativement bien intégrées 	<ul style="list-style-type: none"> - L'urbanisation récente aux abords des villages a tendance à déstructurer le cadre bâti existant. Les lotissements récents sont en rupture avec le cadre architectural traditionnel - Il manque d'outils de gestion du territoire qui permettraient, notamment, de cadrer l'urbanisation aux abords des villages traditionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'envisager la poursuite de l'augmentation du parc immobilier et en corollaire de la population - Existence de certains outils de cadrage de l'urbanisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque que les villages finissent par se rejoindre et d'altération du paysage du fait de l'extension anarchique de l'habitat
Patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Outils communaux de gestion et développement de la nature et programmes de conservation de la nature (PCDN, Maya...) - Caractère rural bien présent : séparation entre les villages, 80% non bâti et paysages ruraux. - Près de 30% du territoire est couvert par des bois - Paysage rural de qualité avec de vastes espaces ouverts et nombreux points de vue intéressants depuis les tiges vers les vallées et les versants opposés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de bois propriété communale et pas de possibilité d'exploitation énergétique. - Points de vue intéressants peu connus et pas d'outil permettant de les préserver. - Le patrimoine naturel manque d'outil de gestion et de conservation. - Manque d'outils de sensibilisation à la qualité et à la vulnérabilité du cadre de vie pour une meilleure préservation de l'environnement. - Présence de peu de haies (zone refuge pour la biodiversité) 	<ul style="list-style-type: none"> - PCDN en cours de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de dégradation des points de vue intéressants par manque d'outil permettant de les préserver.

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Floreffe dispose d'un environnement naturel de qualité avec de nombreux sites bénéficiant d'un statut de protection. - « Paradis naturel » à préserver, beaucoup de zones vertes. La commune a adhéré à différents programmes de développement de la nature et ce, depuis de nombreuses années - La commune compte 9 sites de grand intérêt biologique dont la plupart sont inscrits en Natura 2000. Parmi ces sites, on dénombre 5 noues, 3 anciennes carrières et une friche. - Nombreux travaux visant à compléter le réseau d'égouttage, notamment en bordure de Sambre, et à doter la commune de station d'épuration performante - Carrières sont des zones de grands intérêts biologiques et paysagères - La quantité de déchets récoltée est en diminution à l'exception des PMC 	<ul style="list-style-type: none"> - Perception d'un manque d'entretien des anciennes noues vu l'entretien différencié des espaces par le DNF - Peu d'accès aux cours d'eau pour la population - Mauvaise qualité générale des eaux de la commune due aux pressions de la population, de l'industrie et de l'agriculture, et au manque d'égouttage - 13,5% des habitants de la commune sont en assainissement individuel, ce qui constitue un risque accru de pollution des eaux - Manque de valorisation des carrières mais pas de maîtrise sur les terrains privés. - Manque de propreté des accotements de voirie lié au trafic de transit sur les voiries régionales. - Délinquance environnementale perçue comme insuffisamment sanctionnée (dépôts sauvages) 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de connaissance des sites d'intérêt par manque de sensibilisation des habitants - Contrat de rivière en cours de réalisation dormant - Risque liées aux baignades sauvages et non encadrées
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - L'entité dispose d'une excellente desserte routière, grâce à la présence de la N90, axe régional majeur qui permet l'accès à Namur et Charleroi, mais également de la N958 qui permet de rejoindre la E42 via l'échangeur de Rhisnes (Namur – Ouest) - Projet de réaménagement de la N90 par la DGO1 pour sécuriser les traversées et les insertions sur cet axe important, et favoriser le respect des limitations de vitesses. - Le PCM permet d'avoir une vision plus globale de la mobilité sur la commune. Il énonce des principes directeurs d'organisation des déplacements à l'horizon 2020 	<ul style="list-style-type: none"> - Les nationales coupent les villages en deux. Elles sont dangereuses à traverser. - Forte dépendance à la voiture pour les habitants de la commune - Vitesse excessive dans les traversées de villages. Nombreux accidents sur les voiries principales, vu le trafic de transit important, la différence de régimes de vitesse et la présence de plus nombreux carrefours à l'origine des conflits. - La N90 génère des nuisances multiples : difficulté de traversée, bruit, manque de sécurité des manœuvres automobiles, notamment au niveau du carrefour à feux. 	-	-

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Les gares de Floreffe et Franière assure une bonne desserte vers Charleroi et Namur - Le centre de Floreffe dispose d'une très bonne desserte TEC, avec une ligne qui passe dans le centre, et des lignes express ou régionales sur la N90. - Existence d'une navette-bus pour rejoindre le marché du jeudi et du Floribus pour toute personne qui n'ont pas de véhicule particulier - Réseau de chemins et sentiers importants, avec circuits balisés et le RAVeL qui traverse la commune le long de la Sambre - Certaines caractéristiques de la commune sont favorables au développement du vélo (vallées plates, zones vallonnées non contraignantes et distance entre villages) - L'office du tourisme est labellisé « Bienvenue vélo » 	<ul style="list-style-type: none"> - Recommandations du PCM peu opérationnelles et difficilement utilisables - Les bâtiments de gare sont sous-utilisés et ne sont pas équipés en commerces ni distributeur de ticket ou autres services - Sentiment d'insécurité aux abords des gares, dans le souterrain, pas de visibilité à la sortie. - Franière ne dispose d'aucune desserte en TEC à cause de la présence de la gare - Offre TEC essentiellement orientée vers Namur ce qui limite les déplacements inter-villages, et aucune ligne pour traverser la Sambre - Pas ou peu de lien entre les offres bus et ferroviaires (correspondances, horaires, ...). - Le réseau des chemins et sentiers est parfois peu connu et peu valorisé (entretien, signalétique). - Les voiries manquent d'aménagement en faveur des usagers doux dans les villages - Le relief et les grandes distances entre les villages sont des freins au développement des modes de déplacement doux. - 2 pistes cyclables sur les N90 et N958, mais jugées peu sécurisantes voire dangereuses - Manque d'endroits pour entreposer et attacher les vélos (par ex. la gare de Franière). 	<ul style="list-style-type: none"> - La présence des 2 gares SNCB, à Franière et à Floreffe, permettant d'atteindre Charleroi et Namur est un atout indéniable pour une commune de cette taille. - Volonté de la Région de développer la promotion et l'utilisation des Ravel - Labélisation « Bienvenue vélo » pour d'autres acteurs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte du lien villageois - Perte de la tranquillité et de la sécurité des villages si pas d'aménagement favorisant les modes doux - Perte d'intérêt pour la mobilité en transport en commun - Perte d'intérêt pour la mobilité en transport en commun - Perte d'intérêt pour la mobilité liée au vélo
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance démographique importante, avec une prévision de 1000 habitants supplémentaires d'ici 2030. - Densité et classes d'âge inégalement réparties sur le territoire où l'on constate une certaine rupture entre la vallée et les plateaux - La taille des ménages est plutôt élevée au regard du contexte wallon 	<ul style="list-style-type: none"> - Importante proportion d'enfants de - de 14 ans mais déficit important pour les 20-30 ans, soit une sous-représentation des jeunes actifs - Accroissement important des personnes seules, dû en partie au vieillissement de la population et à l'augmentation du nombre de divorces 	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des services pour répondre à l'évolution de la société et de la demande croissante de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de précarité des ménages de petites tailles par le manque de services et de logements adaptés et accessibles aux personnes isolées ou familles monoparentales.

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Logement	<ul style="list-style-type: none"> - Le parc immobilier de Floreffe est relativement jeune et en bon état. - 2 projets privés de logements à Franière et à Floreffe avec une mixité des types de logements et à proximité des centres 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix de l'immobilier en forte augmentation dû à l'attractivité de la commune, sa proximité de pôles d'emplois, sa bonne accessibilité - Parc immobilier peu inadapté aux tendances démographiques avec seulement 20% d'appartements et de maisons 2 façades - Pas de logements intergénérationnels. - Problèmes d'accès au logement pour les jeunes - Faible proportion de logements sociaux (1 %) 	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des types de logements pour répondre à la demande croissante de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Le vieillissement de la population va entraîner une augmentation des logements inoccupés ou mal adaptés. - Risque de départ des ménages de petites tailles et des jeunes couples par le manque de logements accessibles aux personnes isolées ou monoparentales
Services à la population	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement communal et libre de qualité, plusieurs implantations dans les différents villages. - Crèche communale de 24 places temps plein et un service d'accueillantes à domicile centralisé et encadré par le CPAS. - Nombreuses activités pour les enfants (jusqu'à 12 ans) structurées par la Commission communale de l'accueil temps libre - Regroupement de certains services (crèche, ONE, Croix-Rouge, ALE, bibliothèque et salle communale) au centre de Floreffe, - Présence du hall des sports - CPAS très actif. La Maison Croix-Rouge est également très dynamique et constitue un complément indispensable d'aide sociale. - Le personnel de l'administration communal est accueillant et accessible. - La communication de la Commune vers la population est perçue comme assez bonne. - Conseils consultatifs qui fonctionnent bien. - Beaucoup d'initiatives participatives sont prises par la Commune. - La commune dispose d'un réseau de bibliothèques et d'une ludothèque. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a pas de système de ramassage scolaire pour les écoles de la commune. - Le nombre de place d'accueil pour la petite enfance est encore insuffisant par rapport à la demande. - Manque de plaines de jeux pour les enfants. Manque de relais entre la Commune et les jeunes de + de 12 ans - Hall sportif saturé en termes d'occupation. Il manque d'espace dédié aux sports. - Les synergies entre le CPAS et la Maison Croix-Rouge mériteraient d'être renforcées. - Les panneaux citoyens sont méconnus et leur utilisation est encore limitée. - Peu de lieux publics sont adaptés aux PMR (p.ex. Bibliothèque, centre culturel) 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de crèche à Franière (Cigogne 3) - Bonne accessibilité et visibilité vu le regroupement de certains services 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens de communication en constante évolution, risque d'être dépassé - Asphyxie de la participation par manque de renouvellement des personnes intéressées

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
La vie socio-culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Vie socio-culturelle assez intense et le tissu associatif est bien développé, nombre important d'associations, de comités de quartiers actifs et d'événements fédérateurs qui contribuent à la convivialité et au raffermissement des liens sociaux. - 70 associations reconnues et soutenues par la commune (prêt de locaux de matériel, aide logistique lors de certaines manifestations. - 1 salle communale ou paroissiale par ancienne commune - Différentes activités, stages et ateliers sont organisés pour et/ou avec les jeunes (surtout les enfants) - Il y a des mouvements de jeunesse actifs à Floreffe et à Franière (Scout et Patro) - Beaucoup d'activités sont organisées par/pour les aînés grâce, entre autre, au conseil consultatif communal des aînés. - Centre culturel très actif qui propose des activités variées et de qualité - Centre culturel, centre sportif et l'office du tourisme apportent une aide logistique aux associations - Bonne dynamique sportive, nombreux clubs, sports variés. Le centre sportif très actif. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de relève bénévole des associations. Peu d'implication des nouveaux habitants et des jeunes dans les associations. - Manque de collaboration et de coordination entre les associations (matériel, bénévoles, subsides) et manque de relève à la tête de ces associations - Manque de coordination et de communication dans la gestion des salles de village. Certaines sont en mauvais état. - population méconnaît les agendas des activités des associations, clubs sportifs et du centre culturel. Il y a un manque ou une mauvaise communication. - Manque de locaux pouvant accueillir des associations et d'un lieu pouvant accueillir de grands soupers ou grands événements. - Il n'y a pas de lieux permettant les rencontres régulières, les rassemblements de jeunes. Peu d'activités, de moyens et d'initiatives existent pour les adolescents. - Manque de maisons d'accueil, home et maisons adaptées aux aînés dans les centres. - Méconnaissance des services pour les aînés - Les rares projets intergénérationnels tendent à disparaître (ex : souper paroissial). 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de synergies entre associations en vue de faire émerger de nouveaux projets - Plan de cohésion social dont l'un des axes vise l'aide aux aînés et l'intergénérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'étranglement de la vie associative - Disparition de la vie associative dans les quartiers par manque de locaux - Manque de moyens des asbl communales, plus de possibilité de soutien des autres associations
Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation traditionnelle globalement peu énergivore : volumes simples et compacts, habitat jointif et mitoyen, densité importante, implantation selon les apports solaires, matériaux issus de l'environnement immédiat - La consommation énergétique des bâtiments communaux a diminué depuis 2005 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ancienneté du bâti pose la question de la consommation énergétique des bâtiments (souvent peu isolés et d'une grande étanchéité à l'air) - Certaines dérives de consommation à corriger dans les bâtiments communaux. - Manque de promotion des énergies renouvelables au niveau de la Commune. - Clivage en matière d'énergie des logements en fonction des revenus disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Architecture traditionnelle comme modèle d'habitat globalement peu énergivore - Nombreuses solutions techniques pour répondre aux enjeux énergétiques de la construction. 	<ul style="list-style-type: none"> - Défis énergétiques pour les bâtiments anciens assez nombreux dans la commune. - Coûts de rénovation des bâtiments publics liés aux enjeux énergétiques

3 LA STRATEGIE COMMUNALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

La Commune de Floreffe a décidé de placer son ODR sous le signe du développement durable et d'élaborer son PCDR conjointement à un Agenda 21 local, programme stratégique de développement durable.

Dans cette perspective, la stratégie communale de développement rural s'appuie sur les caractéristiques du territoire de Floreffe et repose sur l'**Objectif général** énoncé comme suit :

Floreffe 2015-2025 : Préserver son passé, s'appuyer sur le présent, développer le futur

Le développement durable, c'est agir aujourd'hui tout en pensant aux générations de demain. L'objectif général ainsi énoncé répond, dès lors, à cette volonté communale.

Cinq **Objectifs de développement** ont été conçus pour atteindre l'objectif général. Ils visent à répondre aux besoins de la population de Floreffe pour les dix prochaines années ainsi qu'aux enjeux stratégiques auxquels la commune devra faire face dans les années à venir.

Ces objectifs sont définis sur base des **éléments déterminants** issus d'un travail croisé entre les éléments issus de la Partie I : Diagnostic socio-économique et ceux relevés lors des consultations villageoises, rencontres avec les personnes-ressources, les conseils consultatifs, etc. Les réunions de la CLDR et des groupes de travail ont également été déterminants et ont permis à la stratégie provisoire d'évoluer vers une stratégie définitive ancrée localement et prospective.

Au regard de chaque objectif de développement, les **effets multiplicateurs** sont définis comme les résultats concrets attendus de l'Opération de Développement Rural.

Enfin, les objectifs de développement se déclinent selon trois **Axes de développement** fondamentaux que sont :

- Le Développement économique,
- Le Territoire durable,
- Le Bien-être et cohésion sociale.

Ses axes de développement correspondent aux piliers du développement durable, que sont le pilier économique, le pilier environnemental et le pilier social.

Ces objectifs sont repris sous forme de tableau en vue de synthétiser de manière claire la stratégie communale à l'horizon 2025.

Tableau de la stratégie communale

Objectif général	Axe de développement	Objectifs de développement	Effets multiplicateurs
Floreffe 2015-2025 : Préserver son passé, s'appuyer sur le présent, développer le futur	Développement économique	Créer les conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques, notamment en capitalisant sur les anciens sites d'activités	Réaffectation des sites industriels
			Soutien et stimulation d'une meilleure coordination entre les entreprises et avec les habitants
			Création d'infrastructures pour des activités économiques innovantes
			Mise en valeur des productions locales
			Incitation à l'envie d'entreprendre
			Amélioration des synergies entre les acteurs touristiques du territoire et les collaborations trans-communales
	Territoire durable	Promouvoir Floreffe, et notamment son Abbaye comme pôle touristique majeur de la province de Namur	Amélioration de l'accueil et de l'offre touristiques sur le territoire communal
			Développement de l'Horeca
			Mise en valeur du patrimoine bâti et culturel
			Programmation de l'avenir et du devenir de l'Abbaye
			Renforcement des liens entre les habitants et les agriculteurs du territoire
			Encadrement de l'évolution du bâti
	Bien-être et cohésion sociale	Favoriser le dynamisme associatif, la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun	Possibilité de liaison entre villages
			Sécurisation des villages pour des déplacements doux
			Aménagement des places de manière multifonctionnelles et conviviales, de manière concertée
			Mise en valeur du patrimoine naturel
			Rôle exemplatif de l'administration communale en matière de développement durable
			Sensibilisation et mobilisation des citoyens aux gestes durables
Préserver le caractère Semi-rural de la commune	Inscrire le territoire et le citoyen dans les enjeux du développement rural durable	Communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire	
		Développement de logements pour tous	
		Mise en place des conditions pour accueillir de nouveaux habitants dans les centres de Floreffe et de Franière	
		Gestion et utilisation optimisées des infrastructures et lieux de rencontre existants	
		Création des infrastructures nécessaires et manquantes à la dynamique villageoise et associative locale	
		Amélioration du bien-être pour tous	
Préserver le caractère Semi-rural de la commune	Inscrire le territoire et le citoyen dans les enjeux du développement rural durable	Renforcement de la dynamique associative	

4 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

4.1 Créer les conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques, notamment en capitalisant sur les anciens sites d'activités

Au travers de cet objectif axé sur le développement économique, la volonté communale est d'encourager le maintien et la création d'activités économiques et de soutenir les acteurs par la stimulation d'une meilleure coordination entre les entreprises et avec les habitants tout en suscitant l'envie d'entreprendre.

Permettre aux investisseurs potentiels de s'implanter à Floreffe et aux entreprises existantes de se développer par la création d'espaces et d'infrastructures d'accueil est un des leviers mis en évidence dans l'Opération de développement rural.

La mise en valeur des productions locales et le soutien aux agriculteurs qui ont un rôle majeur d'un point de vue social, alimentaire et dans l'entretien des paysages, sont également des pistes pour un développement économique de l'entité.

Enfin, le passé industriel de Floreffe au fil de la Sambre a laissé plusieurs sites à l'abandon. Ces anciens espaces économiques sont actuellement perçus comme des échecs mais peuvent être revalorisés pour bénéficier d'une seconde vie. Leur localisation et les superficies qu'ils représentent sont des atouts sur lesquels la commune doit capitaliser.

Effets multiplicateurs

- Réaffectation les sites industriels
- Soutien et stimulation d'une meilleure coordination entre les entreprises et avec les habitants
- Création d'infrastructures pour des activités économiques innovantes
- Mise en valeur des productions locales
- Incitation à l'envie d'entreprendre

4.2 Promouvoir Floreffe, et notamment son Abbaye comme pôle touristique majeur de la province de Namur

Petit moteur économique pour la commune, les retombées économiques engendrées par le secteur touristique ne sont pas négligeables. Ce secteur s'inscrit dès lors pleinement dans l'axe de développement économique mais également dans celui du territoire durable avec une volonté d'un tourisme enraciné dans les caractéristiques du territoire.

Malgré les nombreux atouts de la commune de Floreffe et la variété de ceux-ci, le secteur du tourisme mériterait une amélioration des synergies entre les acteurs touristiques du territoire pour une meilleure coordination et promotion des atouts de celui-ci ainsi qu'un accueil adapté et performant des touristes. Un premier pas a déjà été franchi par le changement de la Maison du Tourisme.

Parmi les atouts du territoire, le site de l'Abbaye est clairement apparu comme l'élément incontournable du paysage floreffois. Fleuron du patrimoine religieux et culturel, surplombant la Sambre et le RAVeL, point de repère dans le paysage, élément phare de l'histoire de l'entité et vitrine des produits du terroir, l'Abbaye est, en effet, la porte ouverte à de nombreux produits touristiques.

Structurer l'offre touristique autour de cette image forte permettrait, dès lors, de pouvoir affirmer l'identité communale et la faire mieux connaître et apprécier.

Ce site phare mérite d'être valorisé au mieux malgré la situation complexe des différents acteurs de gestion et d'occupation. Pour valoriser le site, il est impératif de programmer son entretien et sa rénovation sous peine de dégradations irréversibles.

Effets multiplicateurs

- Amélioration des synergies entre les acteurs touristiques du territoire et les collaborations trans-communales
- Amélioration de l'accueil et de l'offre touristiques sur le territoire communal
- Développement de l'Horeca
- Mis en valeur du patrimoine bâti et culturel
- Programmation de l'avenir et du devenir de l'Abbaye

4.3 Préserver le caractère semi-rural de la commune

Cet objectif vise avant toute chose une meilleure protection et valorisation du patrimoine rural, naturel et paysager de la commune, indispensable à la qualité du cadre de vie des habitants et à son attrait touristique, ce qui établit un lien direct et complémentaire avec l'objectif 2.

Le maintien d'un cadre de vie de qualité passe aussi par la prise en compte d'enjeux importants tels que l'aménagement du territoire et l'urbanisation croissante, la création d'espaces publics conviviaux, la mise en valeur du patrimoine naturel ou encore la mobilité.

Une meilleure information et une promotion du patrimoine naturel sont des éléments clés en vue d'une sensibilisation de la population et une protection durable des milieux.

Cet objectif, axé sur le développement harmonieux d'un territoire durable, vise également à concilier la bonne accessibilité de la commune vers les pôles importants que sont Namur, Charleroi et Bruxelles, avec des liaisons inter-villages et ainsi à lutter contre l'insécurité routière liée au trafic important sur les axes et aux vitesses excessives dans les villages. Il y a lieu en outre, de développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, en ce compris les modes de déplacements doux, pour toutes les catégories de la population.

Effets multiplicateurs

- Renforcement des liens entre les habitants et les agriculteurs du territoire
- Encadrement de l'évolution du bâti
- Possibilité de liaison entre villages
- Sécurisation des villages pour des déplacements doux
- Aménagement des places de manière multifonctionnelles et conviviales, de manière concertée
- Mise en valeur du patrimoine naturel

4.4 Inscrire le territoire et le citoyen dans les enjeux du développement rural durable

Cet objectif vise à répondre aux enjeux du développement durable dans le contexte rural de la commune de Floreffe.

Le développement durable passe par le respect de l'environnement et de ses ressources, mais également par la bonne gouvernance en tenant compte des moyens financiers et humains disponibles et des priorités fixées par le PST, et l'équité sociale.

Le Conseil communal a ainsi adopté une charte d'engagement pour élaborer conjointement à son PCDR un Agenda 21 Local et veiller à introduire le développement durable dans les actions et le fonctionnement de la commune.

Effets multiplicateurs

- Rôle exemplatif de l'administration communale en matière de développement durable
- Sensibilisation et mobilisation des citoyens aux gestes durables
- Communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire

4.5 Favoriser le dynamisme associatif, la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun

Cet objectif vise à favoriser le dynamisme associatif, à développer la convivialité et à raffermir les liens sociaux notamment par l'aménagement de lieux de rencontre et de convivialité et la création d'évènements propices aux rencontres.

Il vise également à permettre le développement du bien-être de tous les habitants, que ce soit via un accès aux logements pour tous ou via une amélioration de la prise en charge de chacun, des plus jeunes aux aînés Cet objectif devra être développé en lien étroit avec le PCS.

Effets multiplicateurs

- Développement de logements pour tous
- Mise en place des conditions pour accueillir de nouveaux habitants dans les centres de Floreffe et de Franière
- Gestion et utilisation optimisées des infrastructures et lieux de rencontre existants
- Création des infrastructures nécessaires et manquantes à la dynamique villageoise et associative locale
- Amélioration du bien-être pour tous
- Renforcement de la dynamique associative